

Hebdo Canada

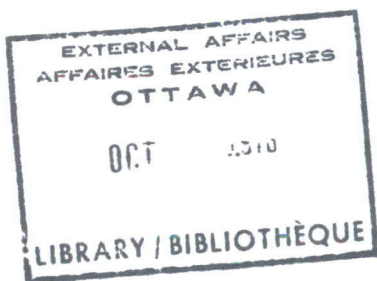


Ottawa, Canada.

Volume 4, N° 32
(Hebdomadaire)

le 11 août 1976

Le miracle s'est accompli – Les Jeux olympiques de Montréal sont entrés dans la légende	1
1 ^{re} médaille individuelle pour le Canada dans les sports équestres ...	2
Joy mérita la plus belle ovation	3
Un peu plus... et c'était la médaille d'or!	3
Recherche et sauvetage par satellite	4
Sondage: les appartements vacants ..	5
Nouveau procédé d'épuration de la fumée industrielle	5
Un théâtre de marionnettes de Toronto fait une tournée en Pologne	5
Surveillance de la zone de pêche de 200 milles	6



Le miracle s'est accompli Les Jeux olympiques de Montréal sont entrés dans la légende

Adieu Montréal!

A bientôt Moscou!

C'est le dimanche 1^{er} août, devant plus de 70 000 spectateurs rassemblés au grand Stade, que prenaient fin les Jeux olympiques de Montréal. Une aventure exaltante se terminait. La Flamme s'éteignait dans la vasque qui lui servit de refuge; elle ne sera rallumée que dans quatre ans, à la XXII^e Olympiade de Moscou.

Aux dires du président du C.I.O., cette cérémonie de clôture des Jeux fut grandiose même si, par moments, l'émotion et la nostalgie y remplacèrent la joie et l'enthousiasme qui avaient présidé à la cérémonie d'ouverture.

A la loge d'honneur avaient pris place de nombreux dignitaires: le président du C.I.O., Lord Killanin, le président du COJO, M. Roger Rousseau, le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, le premier ministre du Canada, M. P.-E. Trudeau, et celui du Québec, M. Robert Bourassa, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, la princesse Anne et son mari, le lieutenant Mark Phillips, et plusieurs autres.

La cérémonie débuta par l'entrée de 500 jeunes filles de Montréal, toutes de blanc vêtues, qui, sous les feux de plus de 1 100 réflecteurs et aux rythmes de la fanfare olympique, exécutèrent un éblouissant jeu chorégraphique dessinant les cinq anneaux aux couleurs olympiques. Commença ensuite le défilé à la tête duquel venaient les représentants de la plus ancienne culture de l'Amérique du Nord: 75 chefs des principales tribus indiennes du Canada, pour la première fois réunis, s'avancèrent en pointe de flèche, au son de leur musique traditionnelle; dans leurs costumes multicolores, ils présentaient une symphonie de couleurs éblouissante. Puis vinrent les porte-drapeaux et les athlètes de tous les pays participants qui défilèrent en saluant la foule, au son du *Concerto de Québec*, oeuvre maîtresse du compositeur canadien André Mathieu (adaptation de V. Vogel).

Au même moment, des images captées de Moscou et transmises par satellite, apparurent sur des écrans géants et permirent à la foule de voir, à plus de 6 000 milles de distance, les centaines de danseurs russes qui, sur la Place rouge de Moscou, mêlaient leurs ébats à ceux des danseurs indiens et autres (15 différentes républiques de l'URSS) qui, ici, sous le ciel canadien, participaient aux fêtes de l'adieu. Après ces danses pittoresques, on entonna les hymnes nationaux de la Grèce, du Canada et de l'URSS (hôte des prochains Jeux) pendant qu'étaient hissés les drapeaux de chacun de ces trois pays.

Le président du Comité international olympique, Lord Killanin se présenta à la tribune d'honneur et, dans une courte allocution, rendit un hommage de gratitude aux gouvernements du



Le président du Comité international olympique, Lord Killanin, a déclaré après les Jeux: "La cérémonie de clôture a été grandiose... Tous ceux qui y sont venus sont retournés chez eux heureux... Les Jeux nous ont donné une leçon de courage et d'allégresse; si j'avais une médaille d'or à décerner à des Jeux olympiques, au plan politique, je la donnerais à ceux de Montréal."

Québec et du Canada, ainsi qu'au maire de Montréal, M. Jean Drapeau. A ce moment, la foule se leva spontanément et, par une longue ovation, exprima sa reconnaissance et sa satisfaction à celui à qui on devait les Jeux de Montréal. C'était la première fois, dans l'histoire des Jeux o. que le discours de fermeture était ainsi interrompu pour rendre hommage à celui qui en avait été l'instigateur.

Lord Killanin prononça ensuite les paroles traditionnelles: "Je déclare terminés les Jeux de la XXI^e Olympiade de Montréal." Il adressa, selon la coutume, une invitation spéciale à la jeunesse de tous les pays du monde à se rendre à Moscou, dans quatre ans, pour la XXII^e Olympiade. Le drapeau olympique fut alors cérémonieusement descendu pendant qu'un chœur de 150 voix, accompagné de l'Orchestre symphonique de Montréal, faisait entendre le chant de l'*Au revoir*, adopté en 1957.

Ce fut alors un autre moment très émouvant: le trompettiste montréalais, Ménard Ferguson jouant, en solo, le chant d'adieu pendant que la foule, silencieuse, regardait s'éteindre lentement la Flamme olympique. Officiellement se terminaient les Jeux de la XXI^e Olympiade....

Faisant place à ces moments nostalgiques, des milliers de bougies s'allumèrent tout à coup et communiquèrent leur flamme à tous ceux qui remplissaient la vaste enceinte: Indiens, athlètes et spectateurs brandissaient bien haut ce symbole de la chaleureuse amitié qui les avaient unis durant ces quelques jours. Puis ce furent les échanges de souvenirs, les "Au revoir" et les promesses d'une rencontre à Moscou dans quatre ans. Heureux et triste à la fois, chacun regagna son pays, sa ville, sa maison ou sa petite chambre...

Adieu Montréal! A bientôt Moscou!

1^{re} médaille individuelle pour le Canada dans les sports équestres



Presse canadienne

Michel Vaillancourt, médaille d'argent du grand prix des sauts d'obstacles, s'agrippe au cou de sa monture, Branch Country, durant le parcours final.

Michel Vaillancourt, de Hudson (près de Montréal) en remportant la médaille d'argent lors de sa première participation olympique (sauts d'obstacles) a donné au Canada sa première médaille individuelle dans les sports équestres.

Cette médaille fut, en quelque sorte,

un cadeau d'anniversaire pour ce jeune Québécois qui avait fêté ses 22 ans quelques jours plus tôt. Michel avait remporté une médaille de bronze aux Jeux pan-américains de Mexico en octobre dernier.

Monté sur "Branch Country", un che-

Médailles – tableau cumulatif final

	Or	Argent	Bronze
URSS	47	43	35
Allemagne (Est)	40	25	25
États-Unis	34	35	25
Allemagne (Ouest)	10	12	17
Japon	9	6	10
Pologne	8	6	11
Bulgarie	7	8	9
Cuba	6	4	3
Roumanie	4	9	14
Hongrie	4	5	12
Finlande	4	2	0
Suède	4	1	0
Gde-Bretagne	3	5	5
Italie	2	7	4
Yougoslavie	2	4	3
France	2	2	5
Tchécoslovaquie	4	2	4
Nlle-Zélande	2	1	1
Corée du Sud	1	1	4
Suisse	1	1	2
Corée du Nord	1	1	0
Jamaïque	1	1	0
Norvège	1	1	0
Danemark	1	0	2
Mexique	1	0	1
Trinité	1	0	0
Canada	0	5	6
Belgique	0	3	3
Hollande	0	2	3
Portugal	0	2	0
Espagne	0	2	0
Australie	0	1	4
Iran	0	1	1
Mongolie	0	1	0
Venezuela	0	1	0
Brésil	0	0	2
Autriche	0	0	1
Thaïlande	0	0	1
Porto Rico	0	0	1
Bermudes	0	0	1
Pakistan	0	0	1

val de grande classe, le jeune cavalier a accumulé seulement 4 points de pénalité en première ronde; il a perdu 8 autres points au deuxième tour, soit un total de 12 points. La médaille d'or est allée à Alwin Schockemoehle, de l'Allemagne de l'Ouest qui a réalisé un parcours parfait sur sa monture "Warnix Rex", un merveilleux pur sang au calme incomparable. Les deux autres compétiteurs, François Mathy, de Belgique (médaille de bronze), et Debbie Johnsey, de Grande-Bretagne (qui s'est classé 4^e), ont aussi accumulé 12 points de pénalité chacun.

Joy mérita la plus belle ovation

La première médaille olympique remportée par le Canada dans les concours de saut en hauteur depuis les Jeux de Tokyo, a été gagnée par un Canadien de Vancouver (C.-B) Greg Joy, âgé de 20 ans.

Joy, qui a conquis la seconde place (médaille d'argent) par un saut de 2.23 mètres (7 pi 3¾ po), s'est classé après Jack Wszola (Pologne) qui battit un record olympique de 2.25 mètres (7 pi 4½ po) Dwight Stones, des États-Unis, s'est classé troisième. Le Canada avait remporté une médaille d'or dans cette discipline aux Jeux o. de Los Angeles, en 1932, alors que le Canadien Duncan McNaughton, de Vancouver, avait réussi un saut de 6 pi 55/8 po.

De tous les athlètes canadiens, Joy est celui qui reçut la plus forte et la plus longue ovation (2 minutes) lorsqu'on lui remit sa médaille olympique, la 11^e pour le Canada.



Le Polonais, Jacek Wszola, qui remporta la médaille d'or dans les épreuves de sauts en hauteur, acclame son concurrent canadien, Greg Joy, qui se classa deuxième (médaille d'argent).

Après les Jeux...réflexions

Avec les 8 116 journalistes, représentant plus de 100 pays aux Jeux o., il est compréhensible que le Canada ait fait parler de lui...de toutes les façons. C'était la première fois, dans l'histoire des Jeux, que le nombre de ceux-ci dépassait celui des athlètes. Quoi qu'il en soit, c'est un fait incontestable, les Jeux de Montréal ont été un succès; d'abord, les athlètes s'y sont surpassés: 37 records mondiaux ont été dépassés, dont neuf en athlétisme seulement, et, en natation, toutes les limites ont été franchies; les services, nombreux, ont été reconnus d'une exceptionnelle efficacité; les reporters — de la presse écrite, parlée ou télévisée — ont accompli un travail fantastique, et les gardiens de l'ordre public ont rempli leur tâche difficile avec discrétion et efficacité.

Les 11 médailles glanées par les athlètes canadiens représentent le plus haut total depuis celui des Jeux de Los Angeles en 1932 (où le Canada en avait remporté 16); ce succès relatif donne quand même à nos sportifs une grande confiance en

l'avenir et souligne de façon impressionnante le grand travail accompli dans ce domaine depuis les Jeux de Munich, où le Canada n'avait remporté que cinq médailles. En 1976, en tant que pays hôte, il se devait d'améliorer ce résultat: un défi avait alors été lancé, et nos athlètes l'ont relevé. Comme le disait une autorité, au lendemain des Jeux, "nos athlètes n'ont aucune raison d'être frustrés par le faible nombre de médailles qu'ils ont remportées; ils savent maintenant qu'ils sont promis à des sommets lors des futurs Jeux o." Les sommes engagées par notre gouvernement pour mettre en place le programme "Le Plan des Jeux" (voir *Hebdo Canada* du 5 mai 1976) ouvrira la voie à de futurs champions canadiens. Ce programme institué en 1973 pour remédier à la faiblesse du Canada sur la scène internationale du sport, a déjà porté ses fruits et permet les plus grands espoirs.

Les Jeux sont terminés...la Flamme s'est éteinte...mais l'euphorie qui a régné chez nous pendant ces jours-là durera encore longtemps, longtemps...

Un peu plus... et c'était la médaille d'or!

John Wood, de Mississauga (Ontario) a procuré au Canada sa 4^e médaille d'argent olympique en terminant deuxième dans la finale masculine des 500 mètres en canoë, tout juste 35 centièmes de seconde après Aleksandr Rogov de l'Union soviétique. La Yougoslavie s'est classée troisième, deux centièmes de seconde après Wood. C'était, pour le Canada, la première médaille remportée dans cette discipline depuis les Jeux d'Helsinki en 1952.

Wood, 26 ans, un diplômé de l'Université McMaster, en était à sa troisième compétition olympique; il a commencé l'épreuve avec force et mené la course après les 250 premiers mètres devant le Soviétique Rogov. Celui-ci devait le devancer par la suite dans les derniers vingt mètres et remporter la médaille d'or.

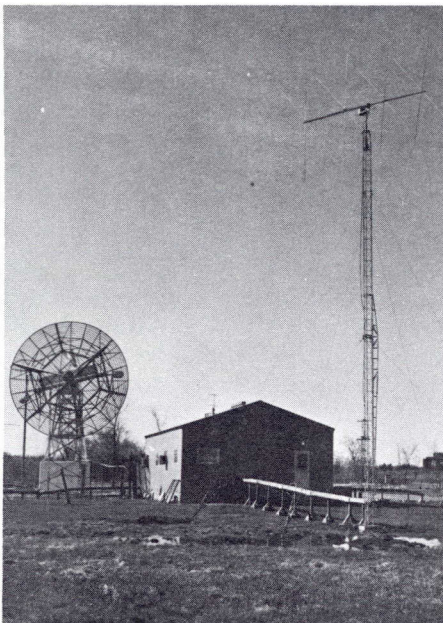
"Si mes six derniers coups d'aviron avaient pu être meilleurs, peut-être l'aurais-je remporté...Toutefois, je suis très satisfait de mes résultats" a déclaré Wood après la course.



John Wood remporta la médaille d'argent dans la course en canoë (simple) tout juste à quelques centièmes de seconde de son concurrent.

Recherche et sauvetage par satellite

Le Centre de recherches sur les communications (CRC) du ministère fédéral des Communications a démontré la faisabilité d'un nouveau système de recherche et de sauvetage assisté par satellite. Ce système permettrait de réduire de façon importante les délais, les dépenses en combustible et les autres coûts relatifs aux méthodes habituelles de repérage des aéronefs en détresse.



Une station terrestre du système de sauvetage assisté par satellite.

Des essais préliminaires effectués récemment au moyen du satellite OSCAR-6 de la Radio Amateur Satellite Corporation (AMSAT) et de signaux de détresse simulés, ont indiqué qu'un satellite sur orbite polaire à faible altitude pourrait, à des coûts relativement peu élevés, déterminer l'emplacement des aéronefs en détresse au Canada et ailleurs dans le monde. Le repérage peut être effectué à un mille près, et généralement à cinq milles près, environ de 15 à 20 minutes après réception des premiers signaux.

Ce système peut capter les signaux des radiobalises de secours classiques obligatoirement utilisées à bord des aéronefs au Canada et aux États-Unis. Le signal-secours de ces radiobalises, fonctionnant sur une fréquence internationale de détresse de 121,5 MHz, se déclenche lorsqu'il y a écrasement de

l'aéronef porteur, et est émis pendant au moins 100 heures à l'intention des aéronefs de recherche et de sauvetage chargés du radioralliement. Actuellement, la zone de radioralliement est circonscrite à un rayon d'environ 30 milles du lieu de l'écrasement, et les recherches y sont habituellement effectuées par de nombreux avions volant en chassé-croisé. Ces manoeuvres dangereuses nécessitent souvent des douzaines d'heures de vol coûteuses.

Le système dont le CRC a maintenant prouvé l'efficacité est fondé sur deux points essentiels: la très grande précision de la trajectoire du satellite sur son orbite, qui permet de connaître exactement l'emplacement de l'aéronef, et le traitement perfectionné par ordinateur des signaux de détresse relayés à une station au sol centrale. Le système fonctionne en mesurant le glissement de la fréquence du signal de la radiobalise; ce glissement est causé par l'effet Doppler lorsque le satellite passe au-dessus du site de l'écrasement. A titre d'exemple de l'effet Doppler, la tonalité du sifflement du train roulant à grande vitesse paraît s'amplifier comme il approche et décroître avec son éloignement. Cependant, la fréquence réelle du sifflement demeure toujours la même.

Dès qu'un satellite surgirait au-dessus de la ligne d'horizon de l'endroit d'un écrasement, il émettrait un signal à destination des stations au sol indiquant qu'il a capté les signaux de détresse. Environ 15 minutes après avoir franchi l'aéronef en détresse, le satellite en aura indiqué la position à 70



Chercheur tenant une radiobalise de secours.

milles près. Des données plus adéquates, établissant les coordonnées du lieu de l'écrasement avec une précision de un à cinq milles, pourraient être transmises n'importe où dans un délai de 2 à 15 minutes, selon la capacité de l'ordinateur utilisé.

Les satellites se déplaceraient à une altitude orbitale d'environ 700 milles, c'est-à-dire à un niveau permettant à la fois de capter des signaux assez clairs en provenance des radiobalises de secours et de couvrir une partie importante du territoire canadien, d'une largeur d'environ 2 000 milles à chacun de leurs passages.

Depuis le début du projet, en mai 1975, le CRC a déterminé l'emplacement d'une soixantaine d'écrasements simulés au moyen d'émetteurs disséminés sur un territoire allant jusqu'à Winnipeg. A cette fin, le CRC a traité par ordinateur des signaux de liaison descendante en provenance d'OSCAR-6, et ceci avec un degré croissant de précision.

Des recherches ont conduit à la conception d'un système opérationnel qui pourrait comprendre trois satellites d'une durée de vie prévue de 7 à 10 ans. Il engagerait des dépenses globales d'environ 30 millions de \$ pour les satellites et les lancements. Sur une période de 10 ans, le coût annuel de 3 millions de \$ ne constituerait qu'une fraction minime des sommes que le Canada consacre aujourd'hui à la recherche et au sauvetage aérien.

Un tel système pourrait couvrir la Terre entière et relever d'une juridiction internationale. Les scientifiques du CRC affirment que l'industrie canadienne serait en mesure de construire les stations au sol nécessaires aux marchés nationaux et internationaux.

■ Un groupe de 30 à 35 agriculteurs québécois ont visité la Bretagne au cours des deux premières semaines de juin. L'an dernier, c'étaient 38 agriculteurs bretons qui faisaient un voyage au Québec.

■ Une oeuvre du peintre Tom Thomson a été vendue 285 000\$ et on estime que c'est là le plus fort montant jamais payé pour une peinture canadienne. Thomson est décédé dans le Parc Algonquin, en 1917, et les circonstances entourant sa mort n'ont jamais été complètement éclaircies.

Sondage: les appartements vacants

D'après une étude effectuée par la Société centrale d'hypothèques et de logement, le pourcentage moyen des logements vacants dans les immeubles d'appartements de dix unités et plus, construits dans 22 agglomérations du Canada, par les entrepreneurs privés, est passé de 1.2% (en avril et en octobre de l'an dernier) à 1.1% en avril de cette année. Cette étude ne comprend pas les appartements terminés au cours des six mois précédents.

Les endroits où le marché était le plus bas pour les appartements à louer étaient les suivants: Saskatoon (0,1%), Edmonton (0,2%), Victoria (0,3%), Calgary, Regina, Thunder Bay et Vancouver (0,4%), et Montréal (0,6%) quant aux pourcentages les plus élevés ils ont été enregistrés à Hull (6,0%), Saint-Jean (N.-B.) (3,7%), Kitchener (3,6%), Hamilton et Windsor (3,2%), et London (3,1%).

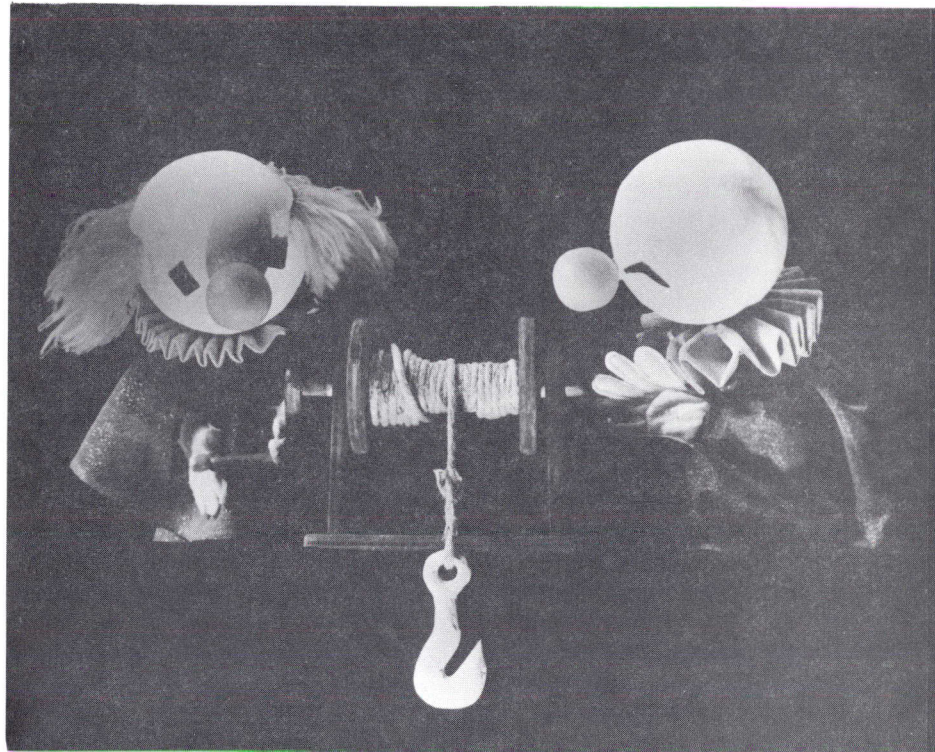
Nouveau procédé d'épuration de la fumée industrielle

Les scientifiques du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie (CANMET), du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ont créé un nouveau procédé pour retirer les gaz et les poussières indésirables de la fumée de fonderies et autres industries métallurgiques ou usines de transformation des métaux. Ce procédé est à la fois efficace et économique, car il utilise des matières granulaires comme le calcaire, le gravier et le charbon qui, retenus dans une colonne verticale, nommée couche absorbante, servent de filtres.

Des essais tentés dans les laboratoires de CANMET à l'aide d'un appareil d'expérimentation ont démontré que ce procédé pouvait capter, à un taux d'efficacité de plus de 99,9 p. cent, des particules de poussière allant jusqu'à un micron de diamètre (0,00004 po).

Cette méthode diffère des autres procédés de filtrage car les gaz chauds chargés de poussières n'ont pas besoin d'être refroidis par des jets d'eau ou de grandes quantités d'air avant d'être épurés. La possibilité de traiter les gaz sans les refroidir offre des

Un théâtre de marionnettes de Toronto fait une tournée en Pologne



Clowning Around, un numéro présenté par le Lampoon Puppettheatre de Toronto.

Le *Lampoon Puppettheatre* de Toronto, troupe de marionnettistes travaillant au Canada depuis quatre ans, a participé récemment au VII^e Festival de marionnettes à Bielsko-Biala, en Pologne, dans le cadre du Programme de relations culturelles du ministère des Affaires extérieures.

Le festival polonais, qui réunit des troupes de presque toutes les parties du monde, comptait parmi les nombreuses manifestations au cours desquelles le *Lampoon Puppettheatre* a présenté son numéro intitulé *Clowning Around*, une série de sketches sur les clowns. Le *Lampoon Puppettheatre* a été présenté devant des écoliers de l'endroit et a donné un numéro spécial au

Groteska Teatr de Cracovie.

Après la Pologne, la troupe s'est rendue jusqu'aux Pays-Bas, puis à Moscou, pour assister au congrès de l'Union internationale des marionnettistes à la fin de mai. La tournée s'est terminée à la mi-juin à Helsinki (Finlande), par un spectacle à l'Institut international de théâtre.

Le *Lampoon Puppettheatre*, dirigé par Johan et Alison Vandergun, présente quelque 250 spectacles par année au Canada. D'origine hollandaise, M. Vandergun est arrivé au Canada en 1967. En 1975, la troupe a mérité une mention d'excellence au Festival des casteliers d'Amérique, qui s'est tenu à Saint-Louis, au Missouri (É.-U.).

avantages indiscutables. L'eau vaporisée comme agent de refroidissement fait rouiller le matériel et devient, par le fait même, contaminée, créant ainsi un nouveau problème de pollution. Si on fait usage de jets d'air pour refroidir les gaz, le volume de gaz à épurer augmente et le matériel doit être conçu en conséquence.

Un appareil de type commercial capable de traiter 7 500 pi cubes de gaz "sales" à la minute a été construit et

installé à Winnipeg sur un haut-fourneau utilisé pour la fonte. Ce nouveau filtre à couche absorbante a retiré de minuscules particules des gaz chauds brûlés, permettant de les libérer en toute sécurité dans l'atmosphère. La fonderie envisage la possibilité de chauffer ses immeubles à l'aide de gaz brûlés épurés. Le gouvernement du Manitoba a approuvé ce procédé, qu'il considère comme une méthode anti-pollution efficace.

Surveillance de la zone de pêche de 200 milles

Le ministre d'État chargé des Pêches, M. Roméo LeBlanc, a annoncé que l'on envisage, cette année, de doubler la patrouille de pêche du Canada afin d'assurer la surveillance des activités prenant place à l'intérieur de la nouvelle zone de pêche de 200 milles. Le Canada doit commencer d'exercer son contrôle sur cette zone, au plus tard, le 1^{er} janvier 1977.

Le Service des pêches et de la mer (Environnement Canada) qui, actuellement, effectue 90% du travail de surveillance incombant au Canada dans les eaux du large, fera de plus en plus appel aux bateaux et avions du ministère de la Défense nationale. Ce dernier apporte déjà un soutien considérable aux patrouilles de pêche qui, de plus, disposeront de certains bateaux de la flottille du ministère des Transports. La surveillance des pêches et l'application des règlements relatifs à celles-ci continueront, toutefois, de relever uniquement du Service des pêches et de la mer.

En 1976, les bateaux affectés à la surveillance des côtes est et ouest, totaliseront l'équivalent de 2 000 journées de travail environ, c'est-à-dire le double du chiffre actuel. Le temps de surveillance au large équivaldra, sur la côte Pacifique, à quelque 500 jours tandis que, sur la côte Atlantique il sera doublé, représentant, à peu près 1 500 jours de mer. Les arraisonnements en mer de bateaux de pêche par des inspecteurs canadiens devrait atteindre le chiffre annuel de 1 400 et permettre, chaque mois, l'inspection en mer d'un tiers de la flottille étrangère et d'un sixième de la flottille canadienne.

Le nombre d'heures de vol passées à localiser et identifier les bateaux de

pêche, devant passer à 4 000 par année, doit plus que doubler. Si l'on excepte le contrôle exercé par des avions privés nolisés par le Service des pêches et de la mer, on peut dire que les avions (*Tracker* et *Argue*) du ministère de la Défense nationale ont effectué seuls, jusqu'ici, la surveillance aérienne. Le contrôle exercé par le ministère de la Défense nationale doit d'ailleurs être renforcé, l'objectif étant de localiser et d'identifier, au moins une fois par semaine, chaque bateau pêchant dans la zone hauturière du Canada, et de surveiller, encore plus étroitement, les régions-clés où les limites traversent des zones hébergeant de riches bancs de poissons.

Les bateaux canadiens concentreront également une partie de leurs efforts dans ces régions. Les bateaux, du Service des pêches et de la mer représenteront environ 56% de la patrouille en mer, ceux du ministère de la Défense nationale, approximativement 31%, et ceux du ministère des Transports, à peu près 13%. En 1976-1977, un crédit spécial de quatre millions \$ servira à cou-

vrir l'augmentation du coût des activités et de l'entretien des patrouilles aériennes et maritimes de tous les ministères.

Selon le ministre, l'accroissement des responsabilités canadiennes ne devrait se heurter à aucune difficulté: des ententes signées avec les principaux pays pêchant au large de nos côtes ont confirmé que ceux-ci avaient déjà accepté notre autorité en ce qui concerne la nouvelle zone. C'est au Canada qu'il reviendra de décider qui pêche une espèce donnée, dans quelle proportion, à quel endroit et à quel moment; d'accorder des permis aux bateaux étrangers; de limiter ces derniers à certaines zones, d'imposer la présentation de comptes rendus; de retirer les permis au besoin; de saisir les bateaux pour infraction au règlement et d'infliger des amendes et des condamnations dans ses propres cours.

L'an dernier, 423 inspections de bateaux étrangers ont permis de relever 48 infractions.

Lancement du plus gros patrouilleur de pêche du Canada

Le 12 juin dernier avait lieu du chantier naval de *Ferguson Industries Ltd.*, à Pictou, (Nouvelle-Écosse) le lancement du plus gros patrouilleur de pêche jamais construit au Canada, le *Cape Roger*.

Le *Cape Roger*, qui mesure 205 pi, aura pour port d'attache Saint-Jean (Terre-Neuve), et se joindra à la flotte des patrouilleurs du Service des pêches et de la mer vers juin 1977. Le coût de ce navire est porté à environ 12 millions de dollars.

"Étant donné la perte du patrouilleur *Cape Freels*, au début de l'année, et la certitude d'une administration côtière plus étendue en matière de ressources marines, d'ici le 1^{er} janvier 1977, c'est avec grand plaisir que nous accueillons ce nouveau navire qui assurera la gestion et la surveillance des pêches au large de la Côte est", a déclaré le ministre M. Leblanc.

Bien que le *Cape Roger* ait pour fonction principale de voir à ce que les bateaux de pêche canadiens et étrangers au large de la côte Est du Canada respectent les règlements

nationaux et internationaux concernant les contingents de prise, les zones réservées, les dimensions des filets etc., il effectuera également de la recherche marine, océanographique et hydrographique.

En raison de ses dimensions et de sa très bonne tenue de mer, ce navire pourra également surveiller les routes de navigation en cas de déversement de pétrole, et contrôler l'immersion de déchets en mer dans des zones données.

Conçu pour naviguer dans les glaces, le *Cape Roger* sera muni d'un dégivreur spécial installé sur sa superstructure, ce qui lui permettra de naviguer dans les conditions météorologiques rigoureuses qu'on rencontre souvent dans le nord-ouest de l'Atlantique. Grâce à une vitesse maximale dépassant 16,5 noeuds et à la possibilité de lancement d'un hélicoptère Bell de type *Jet Ranger*, il pourra surveiller continuellement de vastes zones de pêche.

Le *Cape Roger* peut prendre à son bord 42 passagers, dont deux pilotes d'hélicoptères et six scientifiques.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services d'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à Mlle Y. DuSault, rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Ähnliche Ausgaben dieses Informationsblatts erscheinen auch in deutscher Sprache unter dem Titel Profil Kanada.